

Introduction

Josette Trat

Au début des années quatre-vingt-dix, Danièle Kergoat avait introduit le concept de « mouvement social sexué » à l'occasion d'une recherche sur la coordination des infirmières. Elle justifiait ainsi l'usage de cette expression « un peu lourde » :

« En bref, il ne s'agit pas de 'rajouter' les femmes comme un plus qui viendrait colorer le mouvement social [...]. Mais cela signifie que les rapports sociaux de sexe imprègnent en permanence en profondeur tous les mouvements, et que cette considération doit toujours être présente quand on les analyse » (Kergoat et alii, 1992, p. 122).

Peu de sociologues, encore aujourd'hui, prennent en considération ce type d'approche¹. Cette cécité de la plupart des chercheur(e)s en la matière contribue, selon nous, à un appauvrissement certain de l'analyse des mouvements sociaux. Mais avant de revenir sur l'intérêt de prendre en compte cette dimension des rapports sociaux, précisons quelques définitions.

Depuis novembre-décembre 1995, la RATP, pour signaler une grève des conducteurs du métro, annonce un « mouvement social » sur telle ou telle ligne ! Le terme « mouvement social » sert ici d'euphémisme comme celui « d'événements » après Mai 68. Ainsi, comme le remarque René Mouriaux (1996, p. 83), le terme de « mouvement social » a pris et prend encore des sens fort différents au cours de l'histoire. Ici, par mouvement social, nous entendons « action collective » de groupes sociaux ou de

¹ Pour une présentation synthétique de l'enjeu d'une analyse en termes de rapports sociaux de sexe, voir D. Kergoat (1992).

forces sociales diversifiés, en vue de la défense d'une « cause »² et, plus particulièrement, de mouvements qui ouvrent une crise politique dont l'issue peut être variable. Dans ce numéro, nous nous intéresserons à deux aspects des mouvements sociaux : d'une part à l'ampleur et aux caractéristiques de la mobilisation collective qu'ils suscitent. Dans ces moments exceptionnels, le temps de la mobilisation vient bousculer celui de la vie quotidienne. Le mouvement de novembre-décembre 1995 peut être ainsi comparé à celui de Mai 68 ou à la mobilisation à Belgrade au début de cette année, quelles que soient les différences par ailleurs. Pascal Buléon (1996, p. 9-12) montre très bien comment l'ouverture de ce type de crise relève d'une « alchimie complexe ». On ne peut pas expliquer, par exemple, le mouvement de novembre-décembre sans faire référence tout à la fois à des raisons « structurelles » liées à l'histoire des services publics en France, au développement du chômage et de la précarité depuis plus de quinze ans, à la crise de la représentation politique ainsi qu'à des facteurs beaucoup plus conjoncturels comme « l'arrogance » du gouvernement en cette rentrée 1995. D'autre part, nous nous intéresserons à la stratégie des acteurs et des actrices telle qu'elle s'inscrit dans la durée à travers des « mouvements » dont les degrés d'organisation et les objectifs sont très variables et ceci, par le biais de deux articles principalement. L'un, celui de Karen Kampwirth, porte sur le mouvement zapatiste au Mexique et à l'organisation des femmes dans ce mouvement ; l'autre, de Jane S. Jaquette, est une réflexion sur le rôle des femmes dans les mouvements populaires et le bilan des stratégies féministes en Amérique latine.

Le travail des sociologues est bien de rendre plus intelligible un mouvement social en le resituant dans l'histoire, dans un contexte global, en essayant d'analyser ses objectifs, ses formes d'action et d'organisation, sa dynamique etc. Mais cet exercice ne va pas de soi. Il implique, en effet, de se saisir des « objets chauds » de la vie sociale, comme l'écrit Erik Neveu (1996,

² Quand nous parlons de « cause », nous insistons sur le caractère « intentionnel » de cette action collective et sur le sens qu'elle prend pour les acteurs. Pour plus de précisions, voir Erik Neveu (1996).

p. 34), tout en instituant une distance nécessaire face aux enjeux politiques immédiats. Il arrive qu'on s'y brûle les doigts, faute de préciser les présupposés théoriques auxquels on se réfère, faute également de recherches de terrain suffisantes³. Conscient(e)s de ces difficultés, nous avons décidé malgré tout de sortir ce numéro des *Cahiers du Gedisst* pour commencer à combler un vide fort préjudiciable, selon nous, à l'analyse des mouvements sociaux.

De la domination...

Dans les articles qui suivent, les auteur(e)s insistent sur la multiplicité des rapports de domination qui interfèrent dans l'émergence des mouvements sociaux. La majorité des articles concernent le mouvement social de novembre-décembre 1995. Pierre Cours-Salies, en nous rappelant les débats sur le classement des cheminots au XIX^e siècle (peut-on qualifier un chauffeur de locomotive d'ouvrier, s'interroge au milieu du siècle la Cour de cassation ?), nous invite à une lecture du mouvement social qui dépasse le constat de la diversité des catégories sociales impliquées dans le mouvement de 1995, au profit d'une analyse en termes de classes qui prenne en considération l'expérience individuelle et collective des exploité(e)s, aussi bien dans leur rapport au travail qu'à l'histoire sociale et politique dans laquelle ils/elles s'insèrent. Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard, quant à elle, en décrivant la participation active des femmes à la grève de la fonction publique de 1953, dans les postes en particulier, montre très bien comment ces femmes gagnent une nouvelle autonomie qui leur est contestée à l'époque sur le plan des lois et des moeurs. Pour saisir là encore la réalité des « pratiques sociales », on ne peut faire abstraction ni du rapport salarial, ni des rapports sociaux de sexe. Dans un tout autre contexte, Karen Kampwirth expose la réalité de l'oppression des Indiennes du Chiapas. Celle-ci s'enracine non seulement dans la misère dont souffrent les populations indiennes paysannes des deux sexes, mais

³ Faute de financement, un projet de recherche concernant les rapports sociaux de sexe dans le mouvement social à Rouen, proposé par le GEDISST, n'a malheureusement pas pu voir le jour.

également dans la subordination imposée aux femmes dans la tradition indienne. C'est tout l'intérêt d'une analyse en termes de « rapports sociaux de sexe » : celui de prendre en compte la richesse des rapports sociaux et la dynamique sociale qui en découlent.

Visibilité des acteurs, invisibilité des actrices

Concernant le mouvement social de novembre-décembre 1995, à relire la presse nationale, comme l'a fait pour ce numéro Xavier Dunezat se confirme l'impression déjà ressentie à chaud au cours de cette période : les femmes ont bien été perçues par la presse comme actrices des luttes à l'occasion de la manifestation pour les droits des femmes du 25 novembre. C'est aussi le cas lors des grèves de la fonction publique, notamment le 10 octobre. Mais dès que les cheminots prennent la tête de la grève reproductible, les femmes disparaissent de la scène publique, elle sont « absorbées » dans le mouvement général. La présence des hommes, quant à elle, même minoritaire, lors de la manifestation du 25 novembre 1995, a été relevée par la presse systématiquement.

Les conséquences de ce traitement asymétrique des genres sont loin d'être négligeables. Comme le montre Josette Trat dans son article, en s'appuyant notamment sur l'exemple de la ville de Rouen, cela aboutit à une sous-estimation de l'impact du mouvement de grève lui-même. Cela se vérifie lorsqu'on consulte les chiffres nationaux. En effet, si la part relative de la SNCF et de la RATP (secteurs très masculinisés) est très importante dans l'ensemble des jours de grève comptabilisés en 1995 dans les entreprises du secteur privé et semi-public (soit 65 % des 1 281 000 jours de grève dans ce secteur), il n'empêche que le poids relatif de la fonction publique⁴, en 1995, a augmenté considérablement par rapport à l'année 1994. Ainsi sur un total de 747 600 journées individuelles non-travaillées (JINT), la fonction publique d'État ne représentait que 30 % de l'ensemble en 1994 ; en 1995 par contre, sur un

⁴ Il s'agit de la fonction publique d'État (y compris France Télécom) à l'exclusion de la fonction publique territoriale et hospitalière. Voir *Premières synthèses* 96-11- n° 46-1.

total de près de 6 millions de JINT, la fonction publique, avec 3 762 000 JINT, représentait 64 % de l'ensemble tandis que les entreprises privées et publiques nationalisées (y compris la SNCF, la RATP, Air France et Air Inter) avec 2 120 500 JINT ne représentaient plus que 36 % de l'ensemble. Il y a donc un aveuglement certain à ne polariser les feux de la recherche que sur un ou deux secteurs, même quand ils jouent un rôle moteur incontestable.

Au sein même de la SNCF, si les femmes sont effectivement minoritaires parmi les roulants, elles sont très présentes dans le secteur commercial et administratif. De ce point de vue, ne parler que des cheminots des dépôts, en « oubliant » de rendre compte de ce qui se passe dans d'autres secteurs de la SNCF, c'est amputer cette grève de son originalité par rapport à celle de 1986, à savoir son caractère intercatégoriel. Or, pour gagner, les cheminots de 1995 étaient conscients qu'il fallait entraîner non seulement les roulants mais d'autres catégories⁵ et s'ouvrir à d'autres secteurs de travail du secteur public beaucoup plus féminisés comme celui des écoles par exemple⁶.

Décrire la participation des femmes à ces mouvements, c'est décrire la force de ces derniers : comme le montre M. H. Zylberberg-Hocquard, il ne va pas de soi, en 1953, que de très jeunes femmes comme les employées des chèques postaux, sans expérience syndicale, se lancent dans une grève longue et rompent ainsi avec les rapports d'autorité imposés par la direction dans les services féminisés de ce type. C'est pourtant ce qui s'est passé.

C'est également introduire des éléments de compréhension dans l'histoire générale de ces mouvements. Ainsi, pour comprendre l'importance des femmes dans le mouvement zapatiste,

⁵ De nombreux observateurs ont signalé la participation des agents de maîtrise et des cadres à cette grève mais aucun, à notre connaissance, ne s'est interrogé sur l'engagement des secteurs administratifs et commerciaux plus féminisés.

⁶ Selon les sources du ministère de la Fonction publique (1995), le taux moyen de féminisation des agents civils de l'État, tous ministères confondus, était en décembre 1992 de 54,5 %. Certains ministères dépassant largement cette moyenne comme celui des Affaires sociales 74,2 %, et de l'Éducation nationale 64,5 %. En 1986, le taux de féminisation à la SNCF était de 11,9 % (Meynaud, 1992).

K. Kampwirth insiste par exemple sur la déstabilisation des rapports sociaux de sexe traditionnels qu'a produit la colonisation de la forêt dans les années cinquante par les Indiens, sous l'impulsion du gouvernement.

En définitive, insister comme le fait J. Trat sur l'importance de la participation des femmes au mouvement social de 1995 en France, c'est mettre le doigt sur le décalage considérable qui existe entre, d'un côté, la part des femmes dans la population active de ce pays, leur rôle central dans l'organisation démocratique de luttes comme celles des infirmières (Kergoat *et alii*, 1992) ou des assistantes sociales (Trat, 1994), leur présence tout aussi significative à la base des organisations et des associations, et, de l'autre, la place marginale qui leur est réservée à la direction des mouvements mixtes, dans les organisations syndicales ou dans la représentation politique de ce pays. Parler comme le font la plupart des journalistes et des chercheur(e)s du mouvement de 1995 comme d'un mouvement asexué dont les porte-parole naturels seraient des hommes, c'est redoubler la mystification à l'œuvre dans les rapports sociaux quotidiens.

Les femmes actrices et non sujet collectif !

On doit admettre néanmoins que les femmes, sauf au moment de la manifestation du 25 novembre, n'ont pas été « sujet » dans ce mouvement social de 1995. Elles n'y ont pas eu, non plus, de parole collective. Dans les réunions qui ont suivi l'appel des intellectuels en soutien au mouvement, la présence symbolique d'une des animatrices de la CADAC et de quelques chercheuses a marqué de manière volontariste l'importance d'intégrer la lutte contre l'oppression des femmes dans la lutte générale mais, de fait, cela ressemblait plus à une convergence entre le mouvement des femmes et un mouvement social décliné sur le mode masculin. C'est ce que note X. Dunezat⁷. Comment l'expliquer ?

⁷ Si un certain nombre de dirigeantes syndicalistes ou d'associations jouent un rôle très important à la direction de leur organisation, leur rôle de porte-parole général leur interdit presque, dans le contexte politique français, de parler pour les femmes, salariées ou chômeuses.

Pour répondre à la question, il faut prendre en considération plusieurs facteurs. D'abord, il n'est jamais simple pour des femmes insérées dans une mobilisation mixte, quelle qu'elle soit, de donner l'impression de rompre la solidarité d'un mouvement en attirant l'attention de leurs « collègues »⁸ de travail et de lutte sur l'existence de la domination masculine dans la vie sociale. Il faut faire preuve d'une solide conviction pour oser ainsi se distinguer. Ceci est encore moins aisé quand la durée d'un mouvement est relativement brève. Or ce fut le cas en 1995 et cela l'est généralement dans les mobilisations de cette ampleur. Il était difficile dans ces conditions, pour les femmes, de trouver un espace pour s'organiser collectivement dans le cadre de la lutte, à un niveau ou à un autre. Si l'on prend l'exemple des ouvrières de LIP à Besançon, *a contrario*, il faut se rappeler que la lutte durait depuis de longs mois déjà, quand les femmes ont commencé à se réunir pour discuter de leur place à l'usine, dans la grève et l'occupation ou à la maison⁹. Il est nécessaire, ensuite, de faire référence à l'histoire concrète des luttes de classe et des luttes féministes en France. Il y a toujours eu un rapport « conflictuel » entre les luttes féministes et celles du mouvement ouvrier et démocratique, dans les pays capitalistes développés comme ailleurs. Ceci s'explique facilement par la reproduction, à l'intérieur des organisations mixtes, des rapports de pouvoir entre hommes et femmes qui se traduit à la fois par des processus plus ou moins subtils d'exclusion des femmes des instances dirigeantes et par une vision du monde et des luttes où les contradictions de sexe sont relativisées, voire masquées.

De plus, en France, la renaissance du mouvement féministe en 1970 s'est faite dans le sillage du mouvement étudiant de 1968 et dans la mouvance politique de l'extrême gauche. La « gauche » était alors très largement dominée par le PCF qui n'avait pas encore rejeté l'héritage stalinien. Les conceptions théoriques dogmatiques et les pratiques sectaires de ce parti le conduisirent, à l'époque, à dénoncer dans un premier temps le

⁸ L'usage de ce terme moins connoté que celui de « camarade » est très répandu. Le premier a-t-il remplacé totalement le second ? Une étude reste à faire.

⁹ Collectif de femmes (1977). *Lip au féminin*. Syros.

mouvement étudiant, puis à combattre le mouvement féministe, en tant que parti et au sein de la CGT. Le mouvement féministe était accusé de vouloir semer la division entre les hommes et les femmes de la classe ouvrière. La coupure a donc été importante entre les luttes du mouvement féministe et celles des femmes salariées pendant de longues années, même si, au fil des ans, le PCF et la CGT ont dû modifier leurs discours sous l'influence du mouvement féministe dans toute la société et dans leurs propres rangs (Trat, 1992). Mais l'émergence de nouvelles commissions femmes syndicales et de groupes femmes d'entreprise qui avaient nourri toute une réflexion et une pratique de lutte dans la CFDT et la CGT (Maruani, 1979) fut stoppée à la fin des années soixante-dix. Et ce n'est que très récemment que le PCF et les mouvements qu'il influence ont décidé de militer unitairement avec les militantes féministes (Trat, 1996). Par ailleurs, il est vrai qu'en France, le mouvement féministe s'est unifié et développé, avant tout, sur la question de la liberté de la contraception et de l'avortement ainsi que contre les violences sexuelles, bien plus que sur le terrain de la lutte contre la division sexuelle et sociale du travail dans toutes ses dimensions. L'accent mis sur l'invisibilité et la réalité du travail domestique des femmes a parfois abouti à relativiser les formes d'oppression dans le domaine de l'activité professionnelle alors qu'il aurait fallu articuler, plus systématiquement, dans une même analyse, le vécu des femmes dans la famille et au travail¹⁰. C'est dans ce contexte qu'il faut analyser le « silence » des femmes et des femmes salariées en particulier dans le mouvement de 1995.

Une prise de parole collective des femmes, à l'occasion du mouvement de 1995, aurait peut-être permis de lever le voile sur des réalités méconnues du secteur public. C'est grâce à la lutte des maîtres-auxiliaires du secondaire que *Le Monde*¹¹ vient de consacrer tout un dossier sur les auxiliaires de d'État patron. On y apprend que l'INSEE recense, au 31 décembre 1994, 216 300 non-titulaires pour la seule fonction publique

¹⁰ Cette question a néanmoins été reprise en charge par certaines féministes, de manière minoritaire, et a abouti à une initiative importante : en 1982, les états généraux sur le travail des femmes et des femmes au travail.

¹¹ *Le Monde*, 5.2.1997.

d'État ; qu'en janvier 1996, 33 334 maîtres-auxiliaires auraient été comptabilisés dans l'enseignement secondaire ; que près de 400 000 personnes occupaient un CES en 1995 etc. Mais ce qu'on ne nous dit pas, c'est que parmi tous ces non-titulaires, il y a une très forte proportion de femmes. Nous ne disposons pas malheureusement de chiffres globaux sexués mais à la poste par exemple, les responsables de la CGT et de SUD-PTT signalent qu'un salarié sur quatre n'est pas fonctionnaire et que parmi les contractuels il y a 70 % de femmes¹². De même, à la SNCF, les femmes représentaient, au 31.12.94, 63 % des contractuels alors qu'elles n'étaient que 12 % dans l'ensemble des effectifs globaux¹³. Cette précarité se traduit bien évidemment par des salaires inférieurs, des horaires de travail flexibles beaucoup plus contraignants et une protection sociale de moindre qualité. Pour tous ces personnels (des femmes en majorité), dont une grande partie de la vie professionnelle s'est déroulée hors-statut, devoir prolonger les années de cotisation pour pouvoir bénéficier d'une retraite à temps plein, comme le prévoyait le Plan Juppé, c'est la certitude d'avoir, à l'âge de soixante ans, une retraite amputée. Le secteur public présenté comme le refuge des privilégié(e)s gagne donc à être connu d'un peu plus près¹⁴. Cette parole collective aurait sans doute permis aussi de questionner la « tolérance sociale » face au chômage des femmes, au développement du temps partiel massivement féminisé (Maruani, 1996), à la remise en cause de leur droit au travail, toujours considéré comme « contingent » pour reprendre une expression de M. Maruani¹⁵.

¹² Annick Coupé dans *Politique, La revue* n° 3, janvier-février-mars 1997, p. 24.

¹³ Chiffres extraits de *Expressions de femmes*, journal des adhérentes, militantes de la CFDT cheminots du 3 juillet 1995.

¹⁴ Sabine Fortino (1996) a très bien montré comment les femmes travaillant dans la fonction publique ou les grandes entreprises publiques à statut réglementaire, étaient, elles aussi, victimes, comme dans le secteur privé, d'une « ségrégation verticale et horizontale ».

¹⁵ Aujourd'hui, on le sait, la mise en cause du droit à l'emploi touche des secteurs toujours plus importants de la population active.

Le sens d'un mouvement

Relativiser le conflit de classes et escamoter l'analyse des rapports sociaux de sexe comme le font la plupart des auteurs¹⁶ du livre *Le grand refus* (Touraine *et alii*, 1996), les conduisent à faire un contresens, selon moi, sur la mobilisation de 1995. Le mouvement social ne fut pas principalement, comme ils le prétendent, l'expression de « *l'alliance de la boutique et des fonctionnaires* » (Lapeyronnie, 1996, p. 151), d'une alliance entre catégories sociales longtemps protégées dans le cadre de l'État républicain et menacées par la construction de l'Europe.

Ce mouvement fut l'expression d'un conflit classique, entre d'une part, les salarié(e)s (les moins vulnérables, il est vrai) et l'État-patron, d'autre part, décidé à introduire dans le secteur public les modes de gestion et d'exploitation du patronat du privé. Ce conflit du travail s'inscrit dans une longue série de luttes qui se sont déroulées dans la fonction publique depuis la Seconde Guerre mondiale. L'article de M-H. Zylberberg-Hocquard en témoigne. Mais ce qui est nouveau, c'est le contexte dans lequel il a émergé. Un contexte marqué par une longue phase d'expansion économique accompagnée d'une extension de la protection sociale, ainsi que par l'extension et l'amélioration des services publics mis à la disposition de chaque citoyen (enseignement, santé, etc.).

C'est au cours de cette phase également que les femmes ont conquis de nouveaux droits grâce à leur action - droit de travailler sans l'autorisation de leur mari¹⁷, droit à l'avortement et à la contraception¹⁸.

¹⁶ Alain Touraine, François Dubet, Didier Lapeyronnie et Michel Wieworka.

¹⁷ Droit reconnu plus tardivement aux femmes puisqu'il faut attendre 1965 en France pour que les femmes aient le droit de travailler sans l'autorisation de leur mari. Voir Anne-Marie Daune-Richard (1996).

¹⁸ Pour une réflexion interdisciplinaire sur la citoyenneté et les femmes. Voir A. Del Re et J. Heinen (1997).

Dans le conflit de 1995, il s'agit, pour le mouvement, tout à la fois de contester l'austérité budgétaire gouvernementale, les suppressions d'emploi éventuelles ou la mise en cause de régimes de retraite spéciaux et de revendiquer globalement un statut de citoyen(ne) à part entière, si l'on se réfère à la définition de la citoyenneté donnée par T. H. Marshall (1992). De ce point de vue, le mouvement de décembre ne peut être assimilé à un « repli identitaire » propice à toutes les récupérations de l'extrême droite, même si une course de vitesse est effectivement engagée entre les partisans du Front national et ceux favorables à un changement social qui aille dans le sens d'une réduction des inégalités. Telle est du moins l'interprétation qu'en donne J. Trat dans son article.

L'analyse du mouvement en termes de rapports sociaux de sexe vient renforcer cette appréciation d'une mobilisation qui porte en germe un projet de société alternatif. D. Kergoat, à propos de la coordination des infirmières, avait déjà insisté sur l'enjeu de cette lutte : démarrée pour exiger la reconnaissance de leurs compétences professionnelles, la grève des infirmières portait en elle « *une volonté de contrôle des grands choix de société* » (Kergoat, *et alii*, 1992, p. 123), en matière de soins, de politique de santé, en termes de contenu du travail etc. Par la suite, l'étude de la grève des assistantes sociales a également permis de souligner la portée de cette lutte (Trat, 1994). Parties elles aussi en grève pour réclamer la reconnaissance de leur diplôme professionnel, les assistantes sociales contestaient en même temps les politiques d'aide sociale gouvernementales jugées illusoire : loin d'éradiquer la pauvreté, selon elles, ces politiques ne font que la « gérer » sans garantir à chacun des citoyens des deux sexes, ses droits fondamentaux, tels le droit à l'emploi, à la santé, au logement etc. Par ailleurs, en mettant en cause les stéréotypes liés aux professions « féminines » issues du bénévolat et en interrogeant les notions de « qualités féminines », ces deux luttes indiquent les bouleversement réels et potentiels suscités, sur le plan des représentation de la division sexuelle du travail, par la féminisation du salariat depuis trente ans. Peut-on faire un lien entre les exigences exprimées par ces femmes salariées en lutte et le mouvement de 1995 ? J. Trat répond par l'affirmative dans son article.

Ces études ont ouvert la voie à des recherches en termes de rapports sociaux de sexe dans le cadre de mouvements « à hégémonie féminine » (Kergoat, 1992), dans des secteurs où les femmes salariées sont majoritaires et où elles ont joué un rôle moteur dans la lutte. Pourtant une telle approche ne devrait pas être circonscrite à certains mouvements sociaux mais pourrait, selon nous, enrichir l'étude de tout mouvement social aujourd'hui. C'est à cette réflexion que nous espérons contribuer par ce recueil d'articles.

Références

- Buléon, Pascal (1996). « Crise sociale, une alchimie complexe ». *Nouveaux regards*, n° 2-3. Un mouvement social : automne 1995. Institut de recherche de la FSU.
- Daune-Richard, Anne-Marie (1996). « Travail et citoyenneté : un enjeu sexué hier et aujourd'hui ». *Cahiers du Gedisst*, n°16. À propos du pouvoir et du travail : contradictions et ruptures. IRESO-CNRS.
- Del Re, Alisa, Heinen, Jacqueline (éds) (1996). *Quelle citoyenneté pour les femmes ?* Paris. L'Harmattan.
- Fortino, Sabine (1996). « Le cas des fonctionnaires et des agents à statut réglementaire des entreprises publiques ». *Cahiers du Gedisst*, n° 16. IRESO-CNRS.
- Kergoat, Danièle (1992). « À propos des rapports sociaux de sexe ». *M*, n°53-54, avril-mai. Le féminisme à l'heure des choix.
- Kergoat, Danièle, Imbert, Françoise, Le Doaré, Hélène, Senotier, Danièle (1992). *Les infirmières et leur coordination 1988-1989*. Paris. Lamarre.
- Marshall, T. H., Bottomore, Tom (1992). *Citizenship and social class*. London. Pluto Press.
- Maruani, Margaret (1979). *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris. Syros.
- Maruani, Margaret (1996). « L'emploi à l'ombre du chômage ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 115, (2), décembre. Les nouvelles formes de domination dans le travail).
- Meynaud, Hélène (1992). « L'absence de mixité dans les entreprises du secteur public français : la construction sociale de l'inégalité ». In C. Baudoux et C. Zaidman (éds). *Égalité entre les sexes, Mixité et démocratie*. Paris. L'Harmattan.

- Mouriaux, René (1996). « Mouvement social : repères sur l'histoire d'une expression ». *Nouveaux regards*, n° 2-3, novembre. Un mouvement social : automne 1995. Institut de recherche FSU.
- Neveu, Erik (1996). *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris. La Découverte, collection Repères, n° 207.
- Touraine, Alain, *et alii* (1996). *Le grand refus, réflexions sur la grève de décembre 1995*. Paris. Fayard.
- Trat, Josette (1992). « 1970-1990 : les nouveaux rendez-vous manqués du féminisme et du mouvement ouvrier ». *Les Cahiers d'Encrage*, n° hors série, 2ème trim.
- Trat, Josette (1994). « La lutte des assistantes sociales : un mouvement de femmes salariées conjugué au masculin ». *Futur antérieur*, n° spécial : Les coordinations de travailleurs dans la confrontation sociale.
- Trat, Josette (1996). « Le PCF à l'épreuve du féminisme ». *Politique La Revue*, n° 2, octobre-décembre. Où en est le PCF ?